

14

# Rapports annuels

---

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET  
NOTES DE SYNTHESE

Juin 2015

1/9

# Service Déchets

DONNEES CLEFS DU SERVICE					
	2010	2011	2012	2013	2014
Tonnes collectées OM	17 018	16 911	16 713	16 201	<b>16 402</b>
t. collectées collecte sélective	4 700	4 885	5 030	5 122	<b>5 153</b>
t. collectées en déchetterie	17 809	19 610	20 229	20 787	<b>21 247</b>
t. collectées au total	39 527	41 406	41 977	42 230	<b>42 802</b>
En kg/habitant (Pop. DGF)	670 kg	698 kg	704 kg	686 kg	<b>682 kg</b>
Taux de recyclage global	46 %	48 %	48 %	49,2 %	<b>49,6 %</b>
Coût aidé/tonne*	172,40 €	163,00 €	173,10 €	173,50 €	<b>174,60 €</b>
Dépenses du service TC*	6,83 M€	6,98 M€	7,38 M€	7,38 M€	<b>7.51 M€</b>
TEOM	6,32 M€	6,69 M€	6,86 M€	7,27 M€	<b>7.42 M€</b>

\*Données retraitées récemment au travers de la grille Ademe, les années antérieures à 2010 n'ont pas été retraitées

L'année s'inscrit dans la continuité de la politique menée depuis plusieurs années au sein avec :

- La poursuite du développement du parc des Conteneurs de Grands Volumes (CGV), permettant ainsi l'absorption de la progression des tonnages collectés et facilitant le geste de tri du fait d'une meilleure lisibilité du dispositif de collecte et de tri. Le parc passe de 18 à près de 23 % du volume total des contenants, entre 2013 et 2014.
- La poursuite de la dynamique engagée depuis 2011 pour la réduction des déchets avec la signature du Programme Local de Prévention. La CALB s'est inscrite fin 2014 dans un appel à projet de l'ADEME "territoire zéro gaspillage zéro déchets" visant à promouvoir l'économie circulaire sur son territoire, et à limiter la production de déchets. Le projet nous lie à 3 EPCI voisins (Chambéry Métropole, Syndicat Interdépartemental pour le Traitement des Ordures ménagères de l'Albanais et Communauté d'Agglomération d'Annecy), sur un territoire de 375 000 habitants.

## Moyens

Le service compte 39 équivalents temps plein, dont 31 contribuent directement à l'activité de collecte, pour laquelle sont affectés 12 poids lourds sur 10 tournées (dont 2 en camion grue).

Le budget "ordures ménagères résiduelles" reste maîtrisé, même si les tonnages incinérés ont légèrement progressé et la TVA a augmenté de 3 % en 2014. Les efforts de rationalisation de la collecte ont permis de compenser cette augmentation.

Les autres dépenses de collecte sélective, de tri et de gestion des déchetteries ont en revanche continué leur progression, du fait de l'augmentation constante des tonnages et des coûts de traitement. Les prix de rachat des matériaux ont également baissé du fait de la conjoncture économique.

Les dépenses du service 2014 (fonctionnement en € TTC, hors frais de structure et avec amortissement des investissements) s'établissent à :

- 4,23 M€ pour la collecte des ordures ménagères résiduelles (- 0,8 %),
- 1,87 M€ pour les déchetteries (+ 3,9 %),
- Et 1,40 M€ pour la collecte sélective (+6.9 %).

Les dépenses globales du service avoisinent ainsi en 2014 7,50 M€ (+ 1,6 %). En coût/tonne, seule la collecte des ordures ménagères résiduelles diminue de 2 %, la collecte sélective progresse de 3,9 % et les déchetteries augmentent de 1,4 %. Globalement, chaque tonne traitée revient en 2014 à 174,60 €/t (173,50 €/t en 2013).

La TEOM reste destinée à couvrir 100 % des dépenses totales du service.

## Activité

Les tonnages qui avaient fortement baissé en 2013 progressent à nouveau en 2014 (+1,2 %). La collecte sélective poursuit sa progression avec (+ 0,6 % avec 5 153 tonnes). Les tonnages des déchetteries restent également dans une croissance modérée (+ 2,2 % et 21 247 t), mais avec de très fortes variations selon les matériaux (- 3 % pour les incinérables et + 6 % pour les végétaux des particuliers).

Le tonnage global des déchets collectés par la collectivité augmente en tonnes en 2014 de 1,7 %, avec 42 928 t, mais diminue en ratio par habitant DGF de 0,6 % soit 682 kg/habitant DGF.

# Service Assainissement

DONNEES CLEFS DU SERVICE					
	2010	2011	2012	2013	2014
m <sup>3</sup> traités	5 775 917	5 309 722	6 553 681	7 022 760	<b>6 325 996</b>
m <sup>3</sup> facturés	3 053 604	3 011 767	3 011 464	3 002 848	<b>2 988 597</b>
Dépenses Fonctionnement HT	2 289 K€	2 322 K€	2 733 K€	2 378 K€	<b>2 172 K€</b>
Recettes redevance HT	2 407 K€	2 481 K€	2 365 K€	2 392 K€	<b>3 061 K€</b>
Recettes PRE/TA/PFAC HT	756 K€	2 917 K€	985 K€	699 K€	<b>616 K€</b>
Montant facture type* HT	115,38 €	118,27 €	121,22 €	124,25 €	<b>127,35 €</b>

## Moyens

Les missions se répartissent entre collecte des effluents (réseaux) et traitement (usines) :

- Le service de collecte et de transport des eaux usées est assuré par la SAUR jusqu'en 2018, par affermage à Aix-les-Bains, et contrat de gérance sur le reste du territoire.
- Le service de dépollution des eaux usées (traitement des eaux usées, collecte et traitement des matières de vidange) est assuré par la CALB en régie directe.

Le service assainissement de la CALB compte 15 agents, dont 7 sont affectés au fonctionnement des usines de dépollution (UDEP). Le dispositif inclut 458 km de canalisations, 40 postes de relevage et 3 UDEP : Centre (90 000 Equivalents habitants), Sud (10 000) et Sierroz (1 500). Le budget de fonctionnement de l'assainissement collectif s'établit à 2,17 M€, pour un montant de recettes des usagers de 3 M€. La diminution des dépenses s'explique par la requalification du décanteur lamellaire qui a permis de réduire consommation de réactifs et production de boues.

## Activité

Le réseau dessert plus de 31 642 abonnés pour 6,3 Mm<sup>3</sup> traités. 57 286 habitants sont desservis par l'assainissement collectif, soit plus de 99 % des abonnés potentiels.

Fonctionnement des 3 UDEP :

- **Centre** : 5,5 Mm<sup>3</sup> traités, bon rendement
- **Sud** : 760 000 m<sup>3</sup> traités. L'UDEP approche sa capacité maximale, le rendement reste bon
- **Sierroz** (St-Offenge-Dessous) : environ 90 000 m<sup>3</sup> traités. La capacité de la station est atteinte selon les périodes, mais le fonctionnement reste correct. L'usine ne sera pas renouvelée, ses effluents devant être acheminés jusqu'à l'UDEP d'Aix-les-Bains, à la suite de travaux initiés en 2010 et prennent fin en 2015.

Les 2 agents formant la "Cellule Environnement Entreprises" ont diagnostiqué environ 180 entreprises depuis 2009 (pour 642 industriels raccordés), 28 arrêtés d'autorisation ont été délivrés, et 7 conventions de déversement signées. 6 autres conventions sont en cours de rédaction pour signature en 2015.

La redevance Assainissement revenant à la CALB s'élève à 0,9448 € HT/m<sup>3</sup> sur le territoire CALB hors Aix-les-Bains et 0,6354 € HT/m<sup>3</sup> (part CALB) à Aix-les-Bains. Il s'y ajoute 13,97 € par abonnement pour la part fixe.

\*La facture type correspondant à une consommation de 120 m<sup>3</sup> d'eau augmente ainsi de 2,5 % entre 2013 et 2014, s'établissant désormais à 127,35 € HT (hors Aix). La réduction des consommations fait toutefois que la nouvelle facture type s'établit aujourd'hui en réalité autour de 98 m<sup>3</sup> et un montant facturé de l'ordre de 106,07 € HT (pour 118 m<sup>3</sup> et 109,25 € en 2007).

En termes d'investissement, 0,4 M€ HT ont été consacrés à l'extension du réseau, 1,8 M€ HT à la réhabilitation du réseau et 1,25 M€ HT pour la réhabilitation des stations d'épuration.

Le service affiche une dette de 4,1 M€ (en croissance), avec une durée d'extinction de 2,6 ans. Pour ce qui concerne l'assainissement non collectif relevant du SPANC, 670 habitations sont aujourd'hui concernées, mais 162 d'entre elles devraient être raccordées au réseau à terme. 49 % sont conformes (32 % en 2008), 13 % étant classées "point noir" (15 % en 2008).

# Service Eau Potable de Secours

Le service assure :

- La distribution d'eau potable aux usagers du plateau du Revard depuis 2003, prise en charge à la suite de la dissolution du SIVOM du Revard.
- La fourniture d'eau en gros à 8 communes membres de la CALB.

La CALB fournit également de l'eau à LA SAUR, fermier de la Ville d'Aix-les-Bains.

La SAUR assure pour notre service des prestations de surveillance et d'entretien du réseau et des équipements, d'exploitation du système de télétransmission et mise à disposition de la CALB d'un service d'astreinte, de relève des compteurs, ainsi que d'édition des factures.

La ressource est assurée :

- Par le trop-plein de la source de la Meunaz lorsqu'il est disponible.
- Par achat à la SAUR d'eau produite à l'unité de production de Mémard, transportée via les réseaux de la ville d'Aix-les-Bains au réservoir des Massonnat. Cette eau est prélevée à concurrence d'un volume théorique de 2 400 m<sup>3</sup>/jour, en contrepartie du cofinancement par la CALB de la station de pompage de Mémard, à hauteur de 10 %.

## Moyens

La station de pompage des Massonnat est située à proximité immédiate du réservoir des Massonnat. Le prélèvement se fait dans ce réservoir, le refoulement se fait soit au réservoir des Hôtes (1<sup>er</sup> niveau), soit à celui de la Meunaz (2<sup>e</sup> niveau).

Le service public de distribution d'eau de la station du Revard compte une station de pompage permettant d'assurer une alimentation en eau jusqu'au réservoir de tête (réservoirs de l'Angle Est), la station de pompage de la Meunaz. Le rendement du réseau, de 85 %, est bon.

Le service de distribution d'eau de la station du Revard dispose de 2 ouvrages de stockage : le Réservoir de la Meunaz, situé au pied du Revard (200 m<sup>3</sup>) et celui de l'Angle Est, en tête du réseau de distribution de la station du Revard (2 cuves en fonctionnement totalisant 1 835 m<sup>3</sup>).

Le budget de fonctionnement global du service reste modeste, s'établissant à 118 K€, pour 168 K€ de recettes, soit une épargne nette de 50 K€. Les consommations des communes sont fortement variables, selon l'état de leurs ressources internes en eau potable : les recettes de la CALB sont très largement minorées lors des années pluvieuses.

## Activité

Les volumes produits pour le plateau du Revard (pompés à la station de la Meunaz) sont habituellement compris entre 17 et 28 000 m<sup>3</sup>/an, dont la majeure partie provient des eaux excédentaires du captage de la Meunaz. 16 089 m<sup>3</sup> ont été produits en 2014, soit un niveau faible, s'expliquant par la pluviométrie élevée de la première moitié de l'été.

Sur le plateau du Revard les volumes facturés représentent, en 2014, 9 251 m<sup>3</sup>, ce volume se plaçant dans la moyenne basse constatée. Le nombre d'abonnés reste stable (243).

L'écart significatif constaté entre volumes produit et vendu s'explique principalement par les purges automatiques antigel installées sur le réseau.

La tarification comprend une prime fixe annuelle et un prix/m<sup>3</sup> s'appliquant sur les volumes consommés. Le prix appliqué par la CALB aux usagers du Revard a varié dans sa composition, le montant de la facture type de 120 m<sup>3</sup> augmentant de 2 % en 2014 (soit 407,77 € HT).

La qualité de l'eau distribuée aux usagers est conforme à la réglementation en vigueur.

Il est à noter que le service organise également un service d'alimentation de secours en eau potable au profit du service des eaux des communes, dans le cadre d'un budget de fonctionnement qui s'établit en 2014 à 68 K€, pour 358 K€ de recettes perçues sur les usagers de la CALB via une surtaxe sur leur facture d'eau potable.

# Service Déplacements

DONNEES CLEFS DU SERVICE					
	2010	2011	2012	2013	2014
Km commerciaux globaux*	1 169 124	1 205 249	1 154 892	1 131 363	<b>1 146 267</b>
Nb de voyages/habitant INSEE	34,8	36,5	37,2	36,5	<b>36,7</b>
Budget de fonctionnement	4,80 M€	4,56 M€	4,77 M€	4,87 M€	<b>4,82 M€</b>
VT perçu (taux 0,6 %)	2,23 M€	2,37 M€	2,42 M€	2,64 M€	<b>2,51 M€</b>
Tx subvention/budget principal	49 %	45 %	41 %	42 %	<b>42 %</b>

\* Lignes Ondéa et STAC confondues

La CALB est Autorité Organisatrice des Transports urbains (AOT) sur un territoire de 18 communes et de près de 60 000 habitants. 3 lignes du périmètre des transports urbains voisins la desservent (lignes 2, 2D et 13 du STAC).

L'exploitation du service de transports était confiée depuis 2008 à *Keolis*, dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) prenant fin le 31 décembre 2014. Un nouveau contrat a été établi avec la société RATP Dev, depuis le 1er janvier 2015.

Les seules évolutions apportées au réseau en 2014 se sont limitées à l'adaptation d'horaires au titre des nouveaux rythmes scolaires ou pour une meilleure ponctualité.

L'ouverture de l'extension de la consigne à vélos a eu lieu en juin 2014, portant le nombre de places de 20 à 54.

## Moyens

Le parc d'*Ondéa* est composé de 29 véhicules. L'âge moyen du parc est de 11,38 ans.

Les effectifs d'*Ondéa* s'établissent à 52 agents, dont 42 ETP de conducteurs.

Le réseau de transport de la CALB se caractérise principalement par 2 lignes fortes cadencées (lignes 1 et 2) et 14 lignes complémentaires desservant les communes périphériques.

La contribution versée à l'exploitant en 2014 s'établit à 3,55 M€ (3,46 en 2013).

Toutes charges confondues (transport urbain et scolaire), le budget de fonctionnement du service est en 2014 de 4,82 M€, couverts par le Versement Transport (0,6 % de la masse salariale des employeurs du PTU) pour 2,51 M€ et une subvention d'équilibre de la CALB de 2,03 M€ (stable). Le budget du service est un budget annexe.

## Activité

En 2014, l'offre kilométrique globale *Ondéa* s'est élevée à 1,18 M de km (quasi stable) pour 450 points d'arrêt. A elles seules, les lignes 1 et 2 représentent 50 % de l'offre du réseau.

Le taux de déclenchement moyen des Services à la Demande au cours de 2014 a été de 30 % (hors lignes sous-traitées), très stable par rapport à 2013.

Hors offre STAC, le ratio offre/habitant est de 20,5 km (km totaux), à comparer à la moyenne d'un échantillon de 20 agglomérations de taille similaire à la CALB, soit 19,5.

La progression des voyages sur le réseau *Ondéa* depuis 2007, avec 2,1 M en 2014, est de 72 %, hors voyages générés par la *Carte d'Hôte*, pour une augmentation de la production de km de 58 % sur la même période : la fréquentation a cru plus vite que cette production.

Le ratio de voyages/habitant (36,7) est plus élevé que la moyenne nationale (32,3), ceci malgré l'absence de prise en compte des voyages générés par la *Carte d'Hôte* et les lignes 2, 2D et 13 du STAC. Il est en nette augmentation depuis 2007, dernière année pleine du réseau ST2A.

Les recettes progressent quant à elle de 7,8 % en 2014, cela étant essentiellement le résultat des augmentations tarifaires. Depuis 2007, la progression est de 110 %.

Pour ce qui concerne le transport scolaire, en 2014, 434 enfants étaient inscrits pour un coût annuel de 399 K€ (rappel : le prix de l'abonnement est de 50 €/an soit 5,4 % du coût réel).

Enfin, le montant des investissements est en 2013 de 225 K€, correspondant essentiellement à l'aménagement des arrêts.

# Service des Ports

<b>DONNEES CLEFS DU SERVICE</b>					
	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Nombres de places	2 733	2 670	2 513	2 568	<b>2 565</b>
Liste d'attente	791	926	576	828	<b>928</b>
Places attribuées par liste d'attente	79	50	42	26	<b>38</b>
Places transférées	143	181	141	138	<b>133</b>
Taux de rotation	8,1 %	8,7 %	7,3 %	6,4 %	<b>6,7 %</b>
Budget de fonctionnement (K€)	829	918	1 071	952	<b>1 549</b>
Redevances à l'année (K€)	1 384	1 429	1 449	1 474	<b>1 324</b>
Produits en régie (K€)	170	176	203	181	<b>198</b>
Produits moyens/place	569 €	601 €	657 €	644 €	<b>620 €</b>

L'année 2014 a été marquée essentiellement par le début du chantier de curage des bassins, en novembre. Les subventions de l'agence de l'eau (41 %) et de la région (15 %) ont été confirmées en octobre.

Dans le cadre de ce chantier, une large information des plaisanciers et des professionnels s'est déroulée en amont, durant l'été (Lettre des Plaisanciers, réunion publique...).

Le contentieux opposant la CALB aux concessionnaires du port des 4 Chemins reste pendant devant le Conseil d'Etat : ce recours étant non suspensif, la CALB a réémis en novembre 2014 l'ensemble des titres pour les années 2007 à 2012, ceci conduisant à une perte nette sur les recettes de 288 778 €. Cette perte avait toutefois été largement provisionnée.

## Moyens

Le service compte 10 agents à temps plein, dont 5 affectés essentiellement à l'entretien des ports et 2 à la capitainerie d'Aix-les-Bains. Il s'y est ajouté 7 saisonniers pour 26 mois de travail.

Les ports gérés par la CALB comptent 2 565 places en décembre 2014 (pour 2 568 en 2013) dont 2 398 en contrat et 167 places en escale. La création de 55 places dans le nouveau port du Tillet a permis par transfert une création nette de 42 places, compte tenu du redimensionnement de certaines d'entre elles.

Le service des ports gère également 135 places dans les hangars à bateaux sur le site des Mottets au Viviers-du-Lac depuis septembre 2012.

Les emplacements sont majoritairement situés à Aix-les-Bains (61 % du total) et au Bourget-du-Lac (21 %).

Hors opérations comptables liées aux titres du port des 4 Chemins et hors amortissement, les dépenses de fonctionnement des ports passe de 906 K€ en 2013 à 1 143 K€, soit une augmentation de 26 %, ceci étant dû pour une très large part au versement à partir de cette année 2014 des frais de siège, pour 159 K€.

Les recettes des emplacements passent de 1 474 K€ à 1 589 K€, soit une augmentation de 7,78 %, due à l'intégration des 207 K€ de la refacturation du port des 4 Chemins. Les recettes du port à sec des Mottets chutent de 45 %, ceci étant dû à un changement de procédure de facturation entre 2013 et 2014, conduisant à un déséquilibre entre deux exercices.

Hors ces deux événements ponctuels, les recettes augmentent de 2,4 %.

## Activité

La liste d'attente compte 928 personnes en 2014 pour 828 en 2013, soit une augmentation de 12 %. Le temps d'attente a augmenté d'un an, passant de 7 ans à 8 ans de moyenne.

38 places ont été attribuées en 2014 (26 en 2013) ce qui reste cohérent avec la moyenne d'attribution de 39 places sur les 3 dernières années.

133 demandes de transfert ont été reçues en 2014 (138 en 2013), en baisse au vu de la moyenne d'attribution de 153 transferts sur les 3 dernières années. Le taux de rotation reste toutefois stable, à près de 7 %.

# Aqualac

<b>DONNEES CLEFS DU SERVICE</b>					
	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Nombre d'entrées	326 459	335 346	321 793	220 306	<b>209 315</b>
<i>Dont Public</i>	245 562	246 701	250 537	165 306	<b>166 178</b>
<i>Scolaires</i>	44 732	52 538	40 460	35 000	<b>22 986</b>
<i>Clubs sportifs</i>	31 240	31 485	27 588	20 000	<b>15 880</b>
<i>Activités</i>	4 925	4 622	3 208	3 000	<b>4 271</b>
Recettes (hors clubs)	1,06 M€	1,04 M€	1,03 M€	0,68 M€	<b>0,74 M€</b>
Recette moyenne/entrée	3,59 €	3,42 €	3,50 €	3,39 €	<b>3,83 €</b>
Budget de fonctionnement	1,78 M€	2,03 M€	1,95 M€	1,92 M€	<b>1,97 M€</b>
Recettes/Budget	60 %	51 %	60 %	35 %	<b>38 %</b>

Aqualac est un établissement de sports-loisirs associant une piscine dotée de 4 bassins couverts (25 m, bassin d'apprentissage, bassin d'activités et pataugeoire), d'un bassin olympique de 50 m découvert toute l'année, et d'équipements ludiques extérieurs (plage, pataugeoire, toboggans, aires de jeux...) ouverts de mai à septembre.

Le bâtiment construit en 1973 a été fermé pour rénovation de septembre 2012 à mai 2014. Durant les travaux représentant un budget de 7,9 M€ TTC, le bassin de 50 m est resté ouvert grâce à l'utilisation de locaux provisoires reliés au bassin par un couloir couvert.

Le bassin de 50 m et tous les abords ont quant à eux été rénovés d'avril au 5 juillet 2014, pour un budget de près de 1 M€ TTC, comprenant les tribunes amovibles et leur couverture dont une grande partie sera prise en charge par la ville d'Aix-les-Bains.

Ces deux phases de travaux se sont donc chevauchées, impliquant la fermeture totale de l'établissement durant un mois et demi (du 1er avril au 15 mai 2014), puis uniquement l'ouverture des bassins intérieurs durant encore un mois et demi (du 15 mai au 5 juillet 2014).

## Moyens

Aqualac est ouvert 7 jours sur 7, à l'exception de courtes périodes de fermeture technique (vidange et nettoyage réglementaire des bassins). L'amplitude d'ouverture hebdomadaire, tous publics confondus, est de 65 heures, hiver comme été.

Les effectifs d'Aqualac, composés pour moitié environ de maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS), ont été réduits durant les travaux ; à partir de septembre 2014, ils ont été ramenés au niveau antérieur au chantier, en y adjoignant 1 MNS et 1 agent de vestiaires pour tenir compte de la configuration des nouveaux locaux ; les effectifs s'établissent fin 2014 à 29 agents permanents. En été, le centre double ses effectifs avec les saisonniers.

Le budget de fonctionnement d'Aqualac est en 2014 de 1,97 M€, couverts à 38 % par les recettes de l'activité. L'ouverture limitée de l'établissement jusqu'en juillet explique la faible couverture des charges par les recettes.

Peu d'investissements (hors rénovation) avaient été faits durant les travaux (environ 50 K€ en 2012 et 2013). 175733 K€ ont été investis en 2014 à comparer à un montant moyen de 100 K€.

## Activité

L'activité est très saisonnière : en 2014, et malgré l'ouverture partielle de mai à juillet, 50 % de la fréquentation et 63 % des recettes ont été réalisées entre le 1er mai et le 31 août.

Toutes les activités habituelles (leçons jeunes, ados et adultes, aquasport), à l'exception des bébés nageurs, ont été maintenues dans le bassin de 50 m en début d'année. Toutes les activités arrêtées pour le chantier ont quant à elle repris en septembre 2014.

4 clubs sportifs de la CALB sont accueillis, les coûts associés leur étant répercutés. Le plus important d'entre eux est le Club de Natation d'Aix-Savoie (natation et water-polo). 15 880 entrées clubs ont été comptabilisées en 2014 (20 000 en 2013). Chaque club a dû réduire ses créneaux afin que tous puissent évoluer dans le seul bassin de 50 m, puis ont également connu un mois et demi d'arrêt (avril et mai).

Les établissements scolaires (CALB gratuits depuis 2010 et extérieurs payant) sont accueillis à Aqualac pour une fréquentation en 2014 de 22 986 élèves (35 000 en 2013).

Cette diminution de la fréquentation annuelle des scolaires est due à l'arrêt de l'accueil de février à septembre 2014, la période intermédiaire étant soit fermée, soit réservée au public lorsque seuls les bassins couverts étaient ouverts.

# Aquarium du Lac du Bourget

DONNEES CLEFS DU SERVICE					
	2010	2011	2012	2013	2014
Entrées payantes	28 945	27 351	25 621	21 989	<b>25 920</b>
Fréquentation totale	34 174	31 734	28 982	25 364	<b>29 817</b>
CA des entrées TTC	172 226 €	165 348 €	158 682 €	136 610 €	<b>166 704 €</b>
Contribution CALB TTC	94 000 €	98 486 €	104 026 €	108 868 €	<b>112 067 €</b>

L'Aquarium est géré dans le cadre d'une DSP par *Eurogem/Icade* depuis 2004.

Il est rattaché à la compétence touristique de la CALB, laquelle versait jusqu'en 2009 une contribution dégressive (soit 77 K€ en 2009). Cette contribution est désormais indexable, sur la durée de la DSP soit, pour l'année 2014, 112 K€.

L'appel d'offre pour le renouvellement de la DSP sur la période 2015-2019 s'est révélé infructueux. La CALB a prolongé d'un an la DSP d'Eurogem, qui arrivera à échéance le 31 décembre 2015. Cette année 2015 est consacrée à définir un projet alternatif.

## Moyens

L'aquarium était ouvert tous les jours au public selon des horaires variables en fonction de la saison (10h00 à 19h00 en juillet et août, de 14h00 à 18h00 en période creuse, avec une fermeture annuelle entre décembre et janvier). Pour les groupes de plus de 20 personnes, l'établissement est ouvert toute l'année, sur réservation.

Il présente en particulier une quarantaine d'espèces de poissons, un bassin tactile, des animations en lien avec le CISALB, des objets en exposition... L'offre n'a pas évolué et aucun investissement significatif n'a été réalisé en 2014, le budget alloué en début de DSP étant épuisé.

L'animation pédagogique assurée par le CISALB est une des composantes importantes de l'offre. Le CISALB dispose à ce titre d'une salle qui lui est dédiée afin d'assurer sa mission.

L'aquarium comptait en 2014 5 postes à temps plein.

## Activité

Le nombre d'entrées payantes s'établit à 25 920 en 2014, pour 21 989 en 2013, soit une hausse de 18 % cette année. C'est la première croissance observée depuis 2009. Elle s'explique par la météorologie des mois de juillet et août. En revanche, tous les autres mois de l'année voient leur fréquentation baisser. Toutes les catégories de visiteurs sont en hausse, sauf les groupes adultes, pour qui l'aquarium reste peu attractif.

On note que 20 % de la fréquentation assurée par les enfants (CISALB, ateliers Lac, scolaires...), 5 300 ont ainsi profité d'un parcours à l'Aquarium.

Le CA des entrées est en 2014 de 167 K€, pour 137 K€ en 2013, soit une hausse de 22 %.

Au total, toutes recettes annexes incluses (dont des produits exceptionnels), le CA global s'établit ainsi à 222 K€ TTC, soit une hausse de 13 % par rapport à 2013.

Le résultat HT avant amortissement, tenant compte de la contribution CALB, s'établit à un montant positif de 3 120 €, à comparer au déficit de 30 K€ en 2013.

Des actions de partenariat et d'animations ont été engagées (croisière, pêche, anniversaires...) afin de rendre plus attractive l'offre de base.

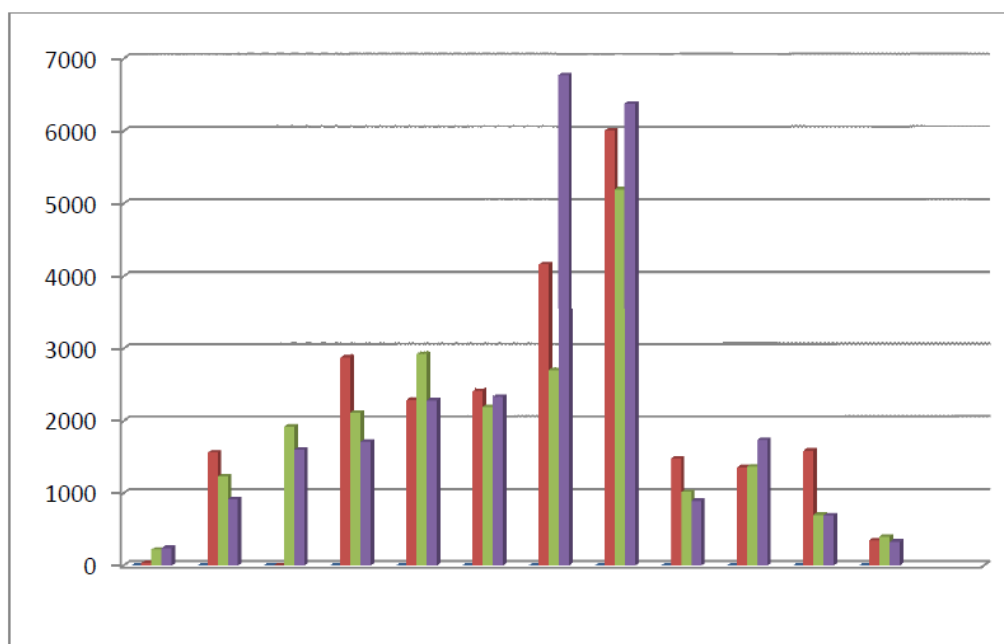
Les visites avec accompagnateurs sont très demandées, et les visites et animations sont particulièrement appréciées des sorties scolaires. En revanche, les partenariats avec les croisières n'ont pas apporté de hausse significative de fréquentation.

Une entrée plein tarif est facturée 8 €, 6 € en groupe, le tarif réduit s'élève à 6 € et 4,80 € en groupes. L'animation autour du bassin tactile est proposée à 2,20 €.

En conclusion, l'Aquarium confirme donc sa baisse d'attractivité sur l'année. Les 2 mois d'été 2014 apparaissent comme des exceptions, uniquement dues au mauvais temps.



## Evolution de la fréquentation 2012/2013/2014



	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	dec
2012	35	1564	1490	2877	2290	2409	4164	6010	1483	1359	1590	350
2013	222	1233	1920	2116	2919	2198	2703	5195	1014	1370	699	400
2014	243	921	1604	1714	2287	2336	6778	6378	896	1740	694	339